

1^{er} TRIMESTRE 2020
Editeur responsable : M. André Bouchat
Avenue de La Toison d'Or, 45
6900 Marche-en-Famenne

bulletin #123

MARCHE-EN-FAMENNE communal

ANIMEZ LES PLAINES DE VACANCES p.5

UNE COMMUNE ZÉRO PHYTO p.10

ENVELOPPE PARTICIPATIVE : LA SAISON 2 p.7



DÉMÉNAGEMENT ET TRANSPORT

GUY MAGERMANS

Depuis 1937



DEPUIS 75 ANS À VOTRE SERVICE POUR DÉMÉNAGEMENT, GARDE-MEUBLE, SERVICE LIFT & TRANSPORTS DIVERS

084/31.17.90 info@guymagermans.be
www.guymagermans.be

MALDAGUE Maurice & Jonathan

CONTRÔLE
DE CANALISATIONS
PAR CAMÉRA

AGRÉÉ RÉGION WALLONNE

› VIDANGES ET DÉBOUCHAGES

- Fosses septiques
- Station d'épuration
- Canalisations

› TRAVAUX AGRICOLES DIVERS

› TRANSPORTS DE PIERRES, DE GRENAILLES, REMBLAIS ET DEBLAIS AVEC BENNES DE TERRASSEMENT

› DÉNEIGEMENTS OCCASIONNELS & TAILLAGES DE HAIES



RUE VERTE, 3 - 6900 HARGIMONT - TÉL-FAX : 084 21 13 66

GSM : 0495 28 11 17 (M) - 0497 25 25 36 (J)

sprl.maldague@gmail.com



CENTRE ESSO FAMENNE

GRUPE LINCÉ - MEUNIER - VERLAINE sprl

MAZOUT | GAZ | PELLETS

- La qualité des produits Esso
- Paiements échelonnés
- Le service rapide et de qualité
- Ravitaillement automatique
- Plus de 35 années d'expérience
- Services personnalisés



Le mazout,
une chaleur
agréable



MARCHE
084 47 89 29

ROCHEFORT
084 21 11 36

Commander en ligne : www.groupelmv.be

Rue des Déportés 21 | 6900 Marche-en-Famenne | info@groupelmv.be | www.groupelmv.be

BC#123



sommaire

Dossier p10-11-12-13-14
Zéro phyto, changement de déco !

News p05-07-09-15-17

Agenda p18-20-22

 MIXTE
Papier issu de
sources responsables
FSC® C013049

REDACTION
NICOLAS DRUEZ
nicolas.druez@ac.marche.be

MISE EN PAGE
punch
COMMUNICATION

 Rue de la Plaine 9 - PAE du Wex
6900 Marche-en-Famenne
Tél. 084/31.17.17

Ce bulletin est édité par le Collège communal de Marche

edito

Gérer autrement les espaces publics

Une nouvelle manière de travailler, une nouvelle manière d'envisager l'entretien des espaces publics : avec l'interdiction, depuis le 1^{er} juin 2019, d'utiliser des produits phytopharmaceutiques – le Zéro phyto –, les Communes ont revu leur gestion des parcs, piétonniers, cimetières...

A Marche-en-Famenne, plus de 80 sites situés sur tout le territoire de la commune sont concernés et gérés directement par notre service Travaux, à travers les équipes Parcs et Jardins et Cadre de vie. Avec le Zéro phyto, un nouveau plan d'entretien entre pro-

gressivement en vigueur : il nécessitera un autre regard du citoyen. Et pour cause, les machines de désherbage n'ayant pas la même efficacité, il ne sera pas rare de voir apparaître de la végétation spontanée recoloniser différents espaces. Attendons-nous donc à ce que la nature reprenne petit à petit ses droits dans les espaces publics et acceptons ce changement de décor communal bénéfique pour la biodiversité et notre santé.

Agréable lecture !

www.marche.be


Service Population

Voici un rappel de l'horaire classique d'ouverture des services Population-Etat civil-Etrangers et Urbanisme :

Lundi et mercredi :
de 8h à 12h et de 13h à 17h

Mardi et jeudi :
de 8h à 12h30 et **L'APRES-MIDI**
UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

Vendredi :
de 8h à 12h et de 13h à 15h

Permanence du service Population le samedi de 9h à 12h.

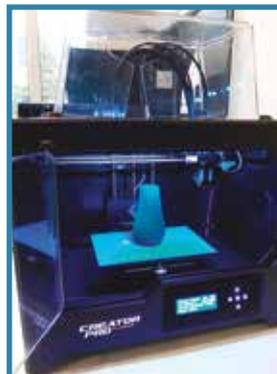
Smart city

FabLab, votre créativité pour seule limite !

Un « Laboratoire de Fabrication » pour donner vie à vos projets.

L'e-Square est un lieu multifonctionnel de la Ville de Marche-en-Famenne qui rassemble un espace de coworking, plusieurs salles de réunions et un FabLab. Un quoi ? Un FabLab (Fabrication Laboratory), c'est un atelier partagé qui met à disposition toutes sortes d'outils, principalement à commandes numériques, afin de permettre à tout qui le souhaite - citoyen, entreprises, ASBL... - d'apprendre à concevoir et à réaliser ses propres objets. Avec une forte orientation bois, plastique et textile, le FabLab offre de multiples possibilités à des conditions vraiment démocratiques.

Le FabLab a été entièrement équipé et financé par la Ville dans le but de soutenir la créativité, de favoriser l'innovation mais aussi la recherche et développement des entreprises. L'objectif étant d'offrir, en monde rural, des outils qui actuellement ne sont offerts qu'au sein des grandes villes. De permettre aux créatifs, aux bricoleurs, aux makers, aux entreprises du bassin de vie marchois... de développer chez eux de nouveaux concepts et prototypes. La cerise sur le gâteau : pas de perte de temps durant la réalisation des pièces par les machines étant donné que l'espace de coworking



adjacent accueille volontiers les makers en quête d'un espace de travail.

Le principe est simple : vous avez un projet à concevoir ? Vous souhaitez le réaliser vous-même ? Venez découvrir les potentialités du FabLab et rencontrer nos FabManagers qui vous accompagneront pas à pas et selon vos besoins - de la formation aux logiciels jusqu'à l'utilisation des machines. Le FabLab, c'est aussi une chouette communauté au sein de laquelle vous pourrez partager vos connaissances et échanger avec d'autres passionnés.

Réaliser vous-même une pièce pour réparer votre douche, une lampe design, un t-shirt personnalisé, une table de salon... tout cela et bien plus encore est possible à l'e-Square ! Envie d'en savoir plus, consultez notre site <https://e-square.marche.be/> ou contactez-nous au 0490/65 02 66.

Adresse : e-Square FabLab et Coworking
rue Victor Libert, 36J – 6900 MARCHÉ



Des métiers qui engagent !

OFFRE DE FORMATIONS PROFESSIONNELLES POUR TOUS DEMANDEURS D'EMPLOI

- **ECOBATISSEUR** (construction écologique du bâtiment)
- **CHAUFFEUR-LIVREUR** (-DE 3,5 T)
- **OUVRIER ENVIRONNEMENTALISTE** (Gestion de la biodiversité)



VENEZ RENCONTRER
LES PROFESSIONNELS
ET DISCUTEZ AVEC EUX !!



Rue de Bastogne, 36D
6900 Marche-en-Famenne
+32 (0)84 32 36 07
contact@trusquin.be
www.trusquin.be

BESOIN DE MAZOUT
BESOIN DE PELLETS



Guy Herion
MARLORE



Chez Guy Herion, vous pouvez payer votre
facture en plusieurs fois*



Pour 1500€ de mazout de chauffage,
vous paierez 12 mensualités de
125€ TTC**



Pour 2 palettes de pellets, vous
paierez 5 mensualités de 113€
TTC** (en vigueur dès le 21 février 2020)

comfo
pellets



Pellets
Premium

084/31.16.96
www.herion.be



*Infos et conditions en magasin ou au 084/31 16 96
**Tarifs en vigueur au 7/11/2019

Plus de 200 écoles officiellement reconnues par la Fédération Wallonie Bruxelles dont l'Institut Notre-Dame de Marche-en-Famenne - Rue Nérette, 2 - 4

- ☞ Depuis septembre 2005, nous organisons l'immersion en néerlandais au sein de notre école conformément au décret de la Communauté française (DÉCRET DU 13 JUILLET 1998)
- ☞ Apprentissages en néerlandais dès la 3^{ème} maternelle avec un enseignant néerlandophone
- ☞ Apprentissage de la lecture en français privilégiant ainsi la compréhension de l'écrit et la recherche de sens ; immersion ne signifie pas : « Négliger sa langue maternelle »
- ☞ Continuité de l'immersion aux Instituts Sainte-Julie et Saint-Laurent, écoles secondaires voisines de la nôtre et appartenant au même Pouvoir Organisateur ELMA, Enseignement libre à Marche
- ☞ L'immersion reste un choix : votre enfant peut poursuivre une scolarité traditionnelle au sein de notre école

Renseignements et inscriptions :

- Dès à présent sur rendez-vous en téléphonant au : 084/32.01.94 - 084/32.01.98
- Pendant les permanences des vacances à partir du 16 août :
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h - le samedi de 9h à 12h



IMMERSION
NÉERLANDAIS



Loisirs jeunesse

Plaines de vacances, animation...

Comme chaque année, la Coordination Éducation-Enfance de la Ville, via l'ASBL Espaces Parents-Enfants organise des plaines de vacances/Anim'en Marche et des stages durant les vacances scolaires. **L'ASBL Espaces Parents-Enfants organise des plaines lors des vacances de Pâques (vacances de Printemps).**

Les enfants peuvent être inscrits à la journée (et pas obligatoirement la semaine complète) via le site internet mercredi.marche.be (une pré-inscription doit être faite au préalable sur le site lors d'un rdv fixé : les coordonnées se trouvent ci-dessous). Ces plaines se déroulent du lundi 6 avril au vendredi 17 avril 2020. Les enfants sont répartis en trois groupes : de la pré-maternelle à la 2^{ème} maternelle, de la 3^{ème} maternelle à la 2^{ème} primaire et de la 3^{ème} à la 6^{ème} primaire. Ils sont répartis sur 3 sites différents. PAF : 8€/jour pour le 1^{er} enfant, 5€/jour pour le 2^{ème}, 3€/jour pour les suivants de la même famille. Pour davantage d'informations, vous pouvez contacter le 084/32.69.90 ou via l'adresse mail epe@marche.be.

Pour cet été 2020, l'ASBL Espaces Parents-Enfants organise des plaines/Anim'en Marche et des stages. Toutes les informations se retrouveront sur le site internet stages.marche.be début avril.



Comme chaque année, la Coordination Education-Enfance collabore également avec différents promoteurs de stages. Les objectifs sont notamment d'offrir une meilleure visibilité de toutes les activités organisées pendant l'été sur la commune de Marche-en-Famenne et de faciliter les inscriptions. Le site internet stages.marche.be vous donnera des informations à ce sujet et vous permettra d'inscrire votre/vos enfant(s) à ces activités. L'inscription se fait également à la semaine. Vous trouverez plus d'informations prochainement sur les sites internet www.marche.be et stages.marche.be.

La Ville de Marche-en-Famenne, à travers la Coordination Éducation-Enfance, recrute des animateurs et coordinateurs sous contrat étudiant ou contrat article 17 pendant les vacances scolaires, les mercredis après-midi et/ou l'été.

*Tu as 15 ans ou plus ? Tu es à la recherche d'un job étudiant l'été, les vacances scolaires, les mercredis après-midi ?
Et tu veux devenir animateur/animateur ? Ou même coordinateur/coordonnatrice ?
Alors, viens rejoindre notre équipe !
Envoie ton CV et ta lettre de motivation à cee@marche.be*

PLUS D'INFORMATIONS AU
084/32.69.90 - cee@marche.be

Les Compagnons Bâisseurs et le Parc Parmentier, en collaboration avec la Ville de Marche-en-Famenne, organisent des formations d'animateurs de groupes d'enfants.

Tu as 16 ans ou presque, tu aimes animer des groupes d'enfants, travailler en équipe, tu as envie d'obtenir un brevet reconnu (BACV), alors cette formation est pour toi !

PLUS D'INFORMATIONS AU
084/32.69.90 - epe@marche.be

Emploi Attitude dès le 16 mars

Emploi Attitude est une formation qui a pour objectif principal d'augmenter l'employabilité des stagiaires par le développement des savoirs, savoir-faire et savoir-être. En partant d'un projet professionnel clair, nous allons vivre ensemble 6 semaines de formation pendant lesquelles le stagiaire suivra divers modules qui ont pour objectifs : augmenter la maîtrise des outils de recherche d'emploi chez les stagiaires ; (re)dynamiser les comportements actifs et positifs ; favoriser l'autonomie des stagiaires ; augmenter la confiance en soi et améliorer l'image de soi ; développer et dynamiser son réseau relationnel ; explorer le tissu socio-économique de la région et sa mobilité ; utilisation des nouvelles technologies et e-réputation. En repartant des compétences et qualités de la personne, nous allons remodeler le CV afin de mettre en valeur le candidat. La recherche d'offres d'emploi ou d'entreprises nous poussera ensuite à personnaliser les lettres de motivation afin de les rendre les plus appropriées aux candidatures. Ces deux outils de recherche d'emploi doivent permettre de décrocher un entretien d'embauche pour lequel nous allons tenter de développer les compétences du demandeur d'emploi via plusieurs pôles : présentation physique et orale, préparation, confiance en soi... Ces 6 semaines de formation seront suivies par deux semaines de stage en entreprise.



lequel nous allons tenter de développer les compétences du demandeur d'emploi via plusieurs pôles : présentation physique et orale, préparation, confiance en soi... Ces 6 semaines de formation seront suivies par deux semaines de stage en entreprise.

Vous êtes intéressé par cette formation et souhaitez rencontrer la formatrice pour plus d'informations, téléphonez au Centre de Support Télématique au 084/32.70.54 (Rue des Carmes, 22 à 6900 Marche-en-Famenne).

Formation informatique

Découverte ou remise à niveau des outils numériques utiles pour votre parcours professionnel. Construisez votre parcours en fonction de vos besoins : environnement numérique (6h) (initiation au fonctionnement de l'ordinateur, gestion des fichiers et des dossiers) ; recherche et stockage (8h) (trouver l'information efficacement sur Internet et l'organiser, ressources « emploi » et sites pratiques) ; communication (8h) (gestion d'une boîte mail, réseaux sociaux et identité numérique, cloud) ; création (26h) (traitement de texte : mise en page de courrier, CV, affiches, tableur : calculs simples, mise en forme de données).

Prochaine session à partir du 10 mars 2020.

Renseignements et inscriptions :
Centre de Support Télématique, rue des Carmes, 22 - 6900 Marche-en-Famenne
(084/32.70.54 - formation@marche.be
<http://cst.marche.be>)

CBM
Nettoyage
Services SPRL

**ENTREPRISE DE NETTOYAGE
POUR PROFESSIONNELS
ET POUR LES PARTICULIERS**

NOS SERVICES

- Nettoyage de bureau
- Nettoyage industriel
- Fin de chantier
- Nettoyage événementiel
- Lavage de vitres
- Nettoyage déménagement
- Vérandas...

Nettoyage
**HAUTE
PRESSION**

www.cbmnetservices.be
info@cbmnetservices.be • +32 (0) 499 17 80 14
Chaussée de Rochefort 149, 6900 MARLOIE • Benoit & Laurence Alié Zorognotti

SHOW-ROOM SUR RENDEZ-VOUS

Solibois
ETIENNE LOBET

Toute la
MENUISERIE
du Bâtiment

ALU - PVC - ACIER - BOIS

- Châssis
- Châssis passifs
- Portes coupe-feu
- Portes intérieures
- Escaliers - planchers
- Protections solaires - stores

☎ 084 34 46 33
☎ 0475 47 90 21

solibois.lobet@gmail.com
Rue Al'Basse 30, 6900 LIGNIÈRES

0475 545 535
vidangewarzee@gmail.com

☎ 083/61 15 68 084/32 13 11
061/27 16 66 086/21 03 33
063/37 16 00

VIDANGE - DÉBOUCHAGE
WARZEE

Fax : 083/61 15 91
TVA : BE 0688.140.269

Chaussée d'Andenne, 11 - 5363 EMPTINNE

C'est le printemps !

**C'est l'occasion de prendre l'air
et de vous consacrer à vos loisirs**

Profitez de notre centrale de repassage

✓ Parking aisé.
✓ Confirmation par sms*
que votre linge est repassé.

* À votre demande

Espace danse Solange Marre
Bureau

Rue de Bastogne, 36B
← Vers N4 Vers Gare de Marche →

084.37.97.41
Rue de Bastogne 36B
6900 MARCHÉ

Rejoignez-nous sur facebook & Instagram
www.trusquin-titres-services.be

Faites appel à
**nos aide-
ménagères**

✓ Equipe encadrée.
✓ Proposition
de remplacement,
si votre aide-ménagère
habituelle est empêchée.
✓ Pas de frais de dossier,
ni de frais techniques.

Titres Services
TRUSQUIN

Citoyenneté

Enveloppe participative #saison1 : bilan

Lancée en avril 2019, la #saison1 de l'enveloppe participative « J'ai une idée, vous MARCHEZ ? » de la Ville de Marche-en-Famenne a vécu. Cette initiative est portée par les échevinats de la Participation citoyenne et du Plan de Cohésion Sociale. Vous avez eu l'occasion d'y participer, soit en déposant un projet, soit en commentant et en votant pour un ou plusieurs d'entre eux, via la plateforme jeparticipe.marche.be. L'objectif de l'enveloppe participative est d'améliorer le cadre de vie, la cohésion sociale et le mieux vivre ensemble au sein d'une rue, d'un quartier ou d'un village. Un budget de 100.000 euros a été prévu pour les projets déposés en 2019, avec un plafond de 25.000 euros maximum par projet.



D'avril à fin août, quatorze projets ont été déposés par des habitants, comités de quartier et de village... Ceux-ci ont ensuite été examinés par un comité de validation technique pluraliste, composé de représentants politiques, de membres de l'Administration communale et de citoyens, pour évaluer leur faisabilité technique, administrative et financière. Au terme, de cette analyse, quatre projets ont été retenus et proposés au vote des citoyens sur jeparticipe.marche.be. Les projets réalisables techniquement vont entrer dans une phase de réalisation.

En route pour la #saison2

Et en 2020 ? Nous sommes partis pour la #saison2, avec un nouveau budget de 100.000 euros affecté à l'enveloppe participative, la Ville ayant décidé de reconduire cette opération. Envie de déposer un projet ? Vous pourrez à nouveau le faire dans le courant du mois d'avril. Vous retrouverez les détails et la Charte de l'enveloppe participative sur le site de la Ville (www.marche.be) et jeparticipe.marche.be. N'hésitez donc pas, si vous êtes un collectif citoyen ayant son siège sur le territoire de la commune, et que vous avez une idée pour dynamiser votre rue, quartier ou village, à vous manifester.

Petite enfance

La nouvelle crèche du Château de la Marm'Aye

C'est un nouvel exemple de la volonté de la Ville de préserver et valoriser le patrimoine. Après avoir traversé différentes périodes et affectations, appelez-le Château de la Marm'Aye : ce bâtiment néo-classique a été acquis par la Ville en 2014. Après rénovation et transformation, il accueille aujourd'hui une crèche de 28 places, soit 40 enfants, dans un environnement exceptionnel, ainsi que des locaux pour les associations du village. La Ville va maintenant poursuivre la transformation du site avec une valorisation du parc, pour que ce poumon vert devienne le lieu de respiration de tous les Godis.



Conférence du CCPH : soins palliatifs et euthanasie

La prochaine conférence organisée par le Conseil Consultatif de Promotion de l'Hôpital, mis en place par la Ville de Marche-en-Famenne, aura lieu **le jeudi 12 mars à 20h au Centre Culturel et Sportif**. Son thème : « Soins palliatifs et euthanasie, une histoire d'amour au-delà d'un choix de vie ». Cette conférence est gratuite. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire. A l'hôpital Princesse Paola de Marche-en-Famenne, l'équipe mobile de soins palliatifs est une équipe de seconde ligne, qui intervient en plus des soignants et des médecins de première ligne, en concertation avec ceux-ci. Elle intervient en accompagnant les patients et leurs proches dès l'annonce d'une maladie grave, en aidant à la prise en charge de la douleur et autres symptômes d'inconfort par l'ajustement de traitement médicamenteux ou par l'ajout de techniques non médicamenteuses (aromathérapie, massages...), en informant sur les aides financières, la législation et les droits des patients. Elle aide également à la réflexion éthique en instaurant un projet thérapeutique pour chaque patient, cet outil indispensable au bon respect du choix de fin de vie du patient (souhait de traitement maximaliste ou abstention thérapeutique, demande anticipée d'euthanasie...).

Dans son travail au quotidien, cette équipe se base sur différents outils et différentes lignes de conduite :

- Nombreux outils comme la loi sur la reconnaissance des soins palliatifs, celles sur l'euthanasie et les droits des patients, ont permis le développement de la culture palliative dans la prise en charge des patients atteints de maladies graves ;
- Dans un monde où le robot essaie de remplacer l'homme, où l'intelligence artificielle s'infiltré partout, rien ne pourra remplacer la chaleur d'une relation entre 2 êtres humains, la force et la confiance qui s'installent dans la relation médecin - patient, voire dans toutes les relations soignants - soignés ;
- Aider le patient au plus profond de sa souffrance demeure un geste d'amour ;
- Éviter le débat « pour ou contre l'euthanasie », le cadre légal ayant balisé nos pratiques afin d'éviter les abus et la clandestinité... mais répondons concrètement aux souffrances des patients, chacun avec sa libre conscience, chacun avec son cœur, chacun avec la liberté de choisir sa fin de vie ;
- La plupart des hommes meurent avant de vivre. Il est effectivement plus urgent d'apprendre à vivre que de préparer sa mort ; cependant, préparer sa fin de vie permet d'éviter certaines situations embarrassantes ;
- De la douceur avant toute chose.

N'hésitez pas à venir écouter et rencontrer le Docteur Christelle Pirson (médecin du service de soins palliatifs - Vivaia, M^{me} Pascale Courtois (infirmière en chef de l'équipe mobile de soins palliatifs - IFAC) et M^{me} Laura Bozet (psychologue de l'équipe mobile de soins palliatifs - IFAC). Infos : 0474/41.99.25

ENVIE DE MIEUX PROFITER DE VOTRE TEMPS LIBRE ?

Faites confiance à notre entreprise Titres-Services !



tarif
9 €/heure



Entretien habitation
& nettoyage des vitres



Lessive et/ou repassage



Petits travaux
occasionnels de couture



Courses
ménagères



Préparation de repas



Tél. 084 32 70 67

Avenue de France, 6 — 6900 Marche-en-Famenne
titres-services@marche.be



Lux Green
JARDINERIES



PLANTES
POTERIES
TERREAUX
ENGRAIS



2020 - 2021

évalué par le jury de l'Association Belge des Jardinerias

Lun. → Sam. 9h30 à 18h30 Dimanche et fériés 10h à 18h



Lux Green
www.luxgreen.com

Chaussée de Liège, 174
MARCHE-EN-FAMENNE
+32 (0)84 36 73 00

MADEBY

DESERT
assurances

- Toutes assurances
- Epargne Pension - PLCI

CONTACTEZ-NOUS SANS ENGAGEMENT!

Tél : 084 31 21 97

Avenue du Monument, 10 | 6900 Marche-en-Famenne

www.desert-assurances.be | info@desert-assurances.be

FSMA n°14591a

Jean-Luc HENRY
Agent immobilier agréé
Géomètre & expert immobilier

www.amimmo.be

Amimmo

En confiance...
...tout naturellement
Expérience,
négociations
et contacts...
...depuis plus
de 30 ans

Agence immobilière - Vente & Achats -
Mesurages et divisions parcellaires
Expertise et consultation immobilières

14, rue Dupont
6900 MARCHE-EN-FAMENNE
0495/54 31 49

• Bureaux ouverts du lundi au samedi de 9h à 12h30 et sur rendez-vous •



Bien-être animal

Chats : campagne de stérilisation

La Ville de Marche-en-Famenne a organisé du 18 novembre au 1^{er} décembre dernier, avec son échevinat du Bien-être animal, une action de stérilisation des chats errants. Cette campagne a été organisée avec à la collaboration du GRIMM, d'autres bénévoles et du cabinet vétérinaire Poirier/Hubin.

Grâce à leur mobilisation et à celle des citoyens, qui cette fois-ci ont été mis à contribution et ont répondu présents, 18 femelles et 8 mâles ont pu être stérilisés. Il va de soi qu'ils ont bénéficié des meilleurs soins et qu'ils ont pu, grâce à des bénévoles dévoués, bénéficier d'une convalescence digne de ce nom. Après quoi, les animaux étaient relâchés dans leur milieu de vie. Enfin, deux petits chats chanceux ont trouvé une famille d'adoption.

Rappel de quelques bonnes pratiques :

- Un chat domestique, né après le 1^{er} novembre 2017, doit obligatoirement être pucé. Pour les autres, cela est vivement conseillé par le Service Public de Wallonie ;
- Avoir une portée n'est pas indispensable au bien-être de l'animal ;
- Une prime communale existe pour la stérilisation des chats domestiques ;
- La stérilisation ou castration n'entraîne pas de désagréments pour l'animal, quand l'opération est pratiquée par un vétérinaire et que les propriétaires de l'animal lui permettent d'observer une période de convalescence. Par contre, la maîtrise des hormones les rend plus calmes et moins fugueurs, surtout durant la période d'activité sexuelle (du printemps à l'automne) ;
- Nous invitons les personnes charitables qui nourrissent les chats errants à contrôler leur compassion, si elles ne peuvent s'engager à s'occuper de l'animal (le nourrir, le loger, le pucer). En effet, les chats errants peuvent engendrer de nombreux troubles : dérèglement de la biodiversité environnante, risques sanitaires (contamination des autres animaux et/ou des humains). De plus, il leur est souvent difficile de résister aux affres de l'hiver.

Environnement

Panneaux photovoltaïques sur le toit du service Travaux

Le bâtiment du service Travaux de la Ville, à Marloie, a récemment été équipé de panneaux photovoltaïques sur son toit : 240 panneaux au total.

Grâce à l'électricité produite, 80% des besoins en énergie du bâtiment et du matériel seront couverts. Pour rappel, la nouvelle partie de l'Hôtel de Ville est également équipée, sur son toit, en panneaux photovoltaïques.



Je pédale pour ma forme

Venez redécouvrir votre commune et le plaisir du vélo grâce à un encadrement sur mesure avec des coaches passionnés et spécifiquement formés.

→ Comment ça marche ?

Par groupe de 5 à 15 personnes, vous serez encadré par deux coaches pour une **remise en selle progressive**. Durant 8 séances, à raison d'une séance de 2h par semaine, vous apprendrez à rouler en toute sécurité, pour finalement atteindre l'objectif final : parcourir **30 km** de manière confortable, autonome et en sécurité !



EN PRATIQUE :

→ Pour qui ?

Tous les habitants de l'une des communes du GAL Romana (Rochefort, Marche-en-Famenne et Nassogne), voire d'un GAL partenaire comme notre voisin, le GAL Pays de l'Ourthe (Durbuy, Erezée, Hotton, Houffalize, La Roche-en-Ardenne, Manhay et Rendeux).

→ Quel type de vélo ?

Tous les vélos (en ordre) sont bienvenus, y compris les vélos à assistance électrique.

→ Prix ?

Environ 30 € (8 séances de 2h)

→ Pas de vélo ?

Le GAL s'associe aux acteurs locaux afin de vous permettre d'essayer un vélo (à assistance électrique) lors de la première sortie et de le louer pour la suite à un prix avantageux (attention : réservation indispensable).

→ Où et quand, à Marche-en-Famenne ?

Les mardis de 9h30 à 11h30, du 21 avril au 9 juin.

Infos :

csl@marche.be - 084/32.00.95
www.jppmf.be

ZÉRO PHYTO, CHANGEMENT DE DÉCO !

Des allées enherbées dans les cimetières, de la mousse entre les pavés, des pelouses tondues moins régulièrement... La physionomie des espaces publics dont la Commune a l'entretien à sa charge est en train de changer car depuis le 1^{er} juin 2019, l'utilisation des produits phytopharmaceutiques est interdite. Un changement de déco(r) bénéfique pour la biodiversité auquel la Ville se prépare depuis un certain temps.

Ce dossier est réalisé en collaboration avec l'Association Adalia []*



C'est un changement de cap important dans la gestion de nos espaces : depuis le 1^{er} juin 2019, l'utilisation de produits phytopharmaceutiques est interdite sur l'ensemble des espaces publics excepté pour le traitement des plantes invasives, de certains rumex, certains chardons et dans les serres de production. En un mot, c'est ce que l'on appelle le Zéro phyto.

Comment la Ville de Marche-en-Famenne a-t-elle intégré cette législation au quotidien ? Celle-ci vise en effet la gestion et l'entretien de lieux qui touchent directement la population : parcs, piétonnier, cimetières, monuments aux Morts, pour ne citer que ceux-là. Au total, plus de 80 sites situés sur le territoire de la commune ont été répertoriés et sont concernés par le Zéro phyto.



Concrètement, la Commune a anticipé cette interdiction en diminuant et supprimant pour certains usages, les produits phytopharmaceutiques bien avant le 1^{er} juin 2019. Ensuite, il a été décidé de revoir la manière de travailler des équipes au sein du service Travaux et d'établir un nouveau plan d'entretien. Ce type d'entretien est ainsi assuré par les équipes Parcs et Jardins et Cadre de vie, soit une quinzaine de personnes et ce durant toute l'année, avec l'appui des équipes de la Voirie.

[] Adalia est une association qui a vu le jour en 2001. L'Asbl travaille avec le Pôle wallon de Gestion différenciée dans la mise en place au sein des communes du programme Zéro phyto. Adalia accompagne alors les communes dans la communication vers leurs citoyens. Depuis 2015, Adalia est membre actif de la coupole du Programme Wallon de Réduction des Pesticides (PWRP) et est chargée de fédérer/collecter les actions menées pour informer et sensibiliser le particulier sur la réduction, voire l'abandon, des pesticides.*

Dans un premier temps, nous avons considéré comme lieux prioritaires l'entretien des cimetières, le centre-ville et les centres des villages, avec possibilité de laisser les espaces considérés comme « secondaires » s'enherber et de les débroussailler et/ou les tondre moins régulièrement. C'est une des conséquences visibles de notre nouvelle manière de faire : il n'est plus possible d'agir aussi radicalement qu'avant sur les pousses indésirables. Les machines de désherbage n'ayant pas la même efficacité que les produits phytos, il ne sera pas rare de voir apparaître de la végétation spontanée recoloniser différents espaces. Il faut donc s'attendre à ce que la nature reprenne petit à petit ses droits dans les espaces publics et accepter ce changement de décor communal : un changement de décor bénéfique pour la biodiversité (moins de pollution de l'eau et des sols, etc.) et votre santé.



Comme déjà mentionné, nous n'avons pas attendu la date du 1^{er} juin 2019 pour, progressivement, nous conformer à cette interdiction. La Ville a formé ses équipes et a investi dans du matériel adapté.

Voici les investissements en matériel réalisés ces dernières années :

- **2014** : une brosse de désherbage, un désherbeur thermique et porte outils
- **2016** : trois désherbeurs thermiques sacs à dos
- **2017** : un désherbeur thermique sac à dos
- **2018** : un désherbeur thermique modèle à traîner et 1 remorque de désherbage avec ses accessoires
- **2019** : un désherbeur thermique sac à dos ; deux faucheuses d'accotement

A ces dépenses en matériel, il convient d'ajouter les frais récurrents liés à l'achat du gaz pour les désherbeurs thermiques. A l'unanimité du Conseil communal, il a aussi été décidé en juillet 2019 de constituer une commission pluraliste pour accompagner la démarche. Cet accompagnement, il s'est également réalisé avec l'association Adalia : elle a effectué une étude sur le territoire de la commune, pour proposer des solutions d'entretien et des priorités.

Et demain ?

Dans tous les projets d'aménagement que la Commune mène, nous devons plus que jamais réfléchir aux conséquences des options retenues sur l'entretien ultérieur.

Pourquoi réduire les pesticides ?

Cette mesure fait suite à une série de mesures prises il y a plusieurs années dans le cadre du Programme wallon de réduction des pesticides. On peut citer entre autres, au 1^{er} septembre 2014 l'interdiction pour les particuliers de pulvériser sur leur trottoir ou encore l'interdiction de pulvériser dans les endroits fréquentés par du public vulnérable au 1^{er} juin 2018. Il s'agit des endroits fréquentés par les enfants, les personnes âgées, les personnes malades

ou handicapées, les nouveaux nés... Les écoles, les hôpitaux, les crèches, les maisons de repos... étaient donc concernés par cette législation. Pourquoi cette législation ? Ces différentes mesures découlent d'une directive européenne ayant pour objectif de limiter l'impact des pesticides sur l'environnement (nappes phréatiques, eaux de surface, pollution des sols, impacts sur la faune et la flore) et sur la santé humaine (difficultés respiratoires, toxicité chronique ou aiguë, maux de tête, irritation, leucémie, cancer...).



Cette interdiction implique, nous l'avons vu, un changement d'approche et de culture dans l'entretien des espaces publics. Cette (r)évolution est bien évidemment indispensable au sein de l'Administration communale, mais ce nouveau regard doit aussi être accepté par le citoyen. Et pour cause, certains espaces publics n'auront plus la même apparence qu'hier, non par manque d'entretien, mais tout simplement parce qu'ils seront entretenus différemment, avec d'autres techniques, d'autres moyens.

Utiliser des machines de désherbage alternatif

Pour continuer à entretenir leurs espaces publics, les communes ont dû investir dans du nouveau matériel de désherbage. Les services techniques communaux

se sont donc tournés vers des machines de désherbage alternatif (thermiques ou mécaniques). En fonction des revêtements les plus souvent présents sur l'entité, le choix se porte soit sur des désherbeurs mécaniques de type herse ou rabot de piste pour l'entretien des surfaces en gravier ou en dolomie (cimetières, sentiers...), soit sur des brosses mécaniques pour l'entretien des trottoirs ou des filets d'eau. Les désherbeurs thermiques quant à eux ont l'avantage de fonctionner sur tous les types de surfaces et sont recommandés pour des petites surfaces difficiles d'accès (marches, espaces entre-tombes, etc.).

Bien que certaines machines aient prouvé leur efficacité, le nombre de passages est assez élevé (entre 5 à 8 passages par an). De plus, le coût de l'entretien des machines et l'achat de combustibles peuvent parfois être importants.

Quels sont les sites plus particulièrement concernés par cette nouvelle forme d'entretien dans le centre de Marche-en-Famenne ?

- Parc de l'Hôtel de Ville et ses abords
- Piétonnier
- Parking 7^e Brigade
- Site Saint-François
- Place aux Foires
- Rond-point Porte Basse
- Boulevard urbain
- Centre culturel et sportif
- Espace dans la cité de Gramma



Enherber plutôt que désherber

Les cimetières, lieux sensibles pour les citoyens, font souvent l'objet de nombreuses discussions dans les administrations communales. En effet, dans ce lieu symbolique, il est difficile d'accepter un peu de végétation spontanée. Les machines de désherbage alternatif ayant leurs limites, de plus en plus de communes se tournent vers la végétalisation des cimetières. Les allées sont ainsi enherbées et du paillage et/ou des plantes couvre sols sont placés entre les tombes. Cela permet de limiter l'entretien du cimetière à de la tonte et de « noyer » les potentielles « herbes indésirables » dans les allées enherbées.

Nous avons donc choisi de démarrer ce type d'entretien dans le cimetière de Champlon. Il s'étendra ensuite aux autres cimetières de la commune. Concrètement, dans les allées, le travail vise à enlever les grenailles pour ne laisser qu'une fine couche et, ensuite, laisser la nature reprendre ses droits.

Cette période de transition, nous en sommes conscients, pourrait donner une impression de « laisser-aller ». Là où cet entretien sera différencié, des panneaux seront installés pour informer la population.

Et vous, votre trottoir est-il Zéro phyto ?

Parce qu'ils font partie du domaine public, les trottoirs ne peuvent plus être désherbés chimiquement. Par ailleurs, cette interdiction est également d'application pour les allées de garage, par exemple, si celles-ci sont en contact avec un trottoir relié à un filet d'eau ou pour toute terrasse pourvue d'un système d'évacuation. A noter que depuis le 6 octobre 2018, l'utilisation d'herbicides totaux comme le glyphosate est interdite d'utilisation par le particulier.

Comment entretenir son trottoir ? D'autres techniques comme la rasette, la binette, l'eau chaude ou encore l'enherbement des allées en gravier permettent de ne plus utiliser de pesticides. Vous avez des questions ? **N'hésitez pas à vous renseigner auprès de notre service Environnement** (environnement@marche.be – 084/32.70.46).

Après le Zéro phyto... le Zéro déchet

La Ville de Marche-en-Famenne, dans le cadre de la transition écologique, a choisi de mener plusieurs actions pour encourager les citoyens à passer en douceur au Zéro déchet. Plusieurs ateliers ont déjà été organisés et d'autres le seront encore, pour toutes les générations.

Ainsi, avec la Maison de jeunes de Marche, trois ateliers destinés aux adolescents (dès 12 ans) sont proposés à Aye (11 mars), Marloie (22 avril) et On (20 mai).

Le programme de ces ateliers :

- Présentation (jeu de prénoms brise-glace)
- Faire émerger les représentations (brainstorming - métaplan à construire)
- Un sac d'école zéro déchet c'est possible ? Création d'une affiche
- Fabrication d'un déodorant

Infos : 084/315734 – mj@marche.be

Et si, au quotidien, par de petits gestes, vous vous essayiez au Zéro déchet ?

Le Zéro déchet, d'abord, cela prend-il du temps ? Il est vrai qu'en se lançant dans l'aventure, on modifie ses habitudes. Et cela peut paraître chronophage. Il est donc important de ne pas tout changer en même temps, de commencer doucement. Chacun avance à son rythme. Il est important d'essayer de se soutenir sans se juger.

Le Zéro déchet n'est pas un mode de vie plus cher qu'un autre, à l'inverse il peut même permettre de réaliser des économies. Cela ne signifie pas jeter tous les plats en plastique de la maison pour s'équiper de beaux contenants en verre. Ce sont des changements qu'on peut opérer au fur et à mesure, sans jeter inutilement ou gaspiller. Là encore, on va prendre de nouvelles habitudes : se balader avec des sacs et des contenants vides, qu'on va réutiliser à l'infini.

Et si on commençait par... l'eau

→ Un geste simple et facile à mettre en place c'est de ne plus boire d'eau en bouteille. Il suffit de s'équiper d'une bonne gourde (de préférence en inox pour éviter les transferts de résidus plastiques dans l'eau).

Pour purifier l'eau du robinet, il est de plus en plus facile de trouver un bâtonnet de charbon actif naturel (aussi appelé « binchotan »). Et divers systèmes de filtres peuvent être placés sur le robinet de la cuisine. Autre avantage : on récupère de l'espace de stockage. Si on n'aime vraiment pas l'eau du robinet, on privilégie les bouteilles d'eau en verre et les marques locales.

les courses

→ Dans sa voiture, on prévoit toujours : un grand panier, des grands sacs réutilisables, des petits sacs à vrac ou autres contenant (boîtes, bocaux, etc.)

On privilégie les magasins qui vendent des produits en vrac, à la découpe et locaux. On peut aussi se tourner directement vers les producteurs de sa région : sur les marchés, magasins à la ferme, par un groupement d'achat, etc. On favorise et dynamise l'économie locale et circulaire, de la sorte. On crée aussi du lien social. Vérifier les labels sur vos achats. Ils sont nombreux mais peuvent déjà vous aiguiller sur la qualité, la provenance et l'éthique du produit.

les déchets verts

→ Si vous le pouvez, installez un compost dans votre jardin. Si vous ne disposez pas d'un espace vert, vous pouvez tout de même composter chez vous grâce à un composteur d'intérieur.

Vous pouvez également adopter des poules : elles se feront un plaisir de consommer vos restes alimentaires et de vous procurer de bons œufs frais. Intéressant à savoir : un poulailler adossé à son habitat est une source de chaleur. Vos tontes de pelouse ou tailles de haie (broyées si possible) peuvent vous servir de paillage au potager. Le broya de haie peut également vous servir à réaliser des sentiers dans votre jardin.



Quels sont les avantages du compostage ? Cela vous permet d'alléger le poids de votre poubelle ; on fabrique son propre terreau ; on rend à la terre les ressources qu'elle nous met à disposition et on soutient donc la vie des sols.

les cadeaux

→ Il est possible de se diriger vers des cadeaux simples, locaux, fabriqués soi-même. On peut acheter d'occasion ou échanger. On privilégie les emballages en tissus, de récupération ou réutilisables.

la décoration

→ Comme pour les cadeaux, on va vers du durable, de la seconde main, de la récupération. On évite le plastique. Pour votre prochain Noël, orientez-vous vers un sapin naturel, cultivé localement (ou par ses soins). Il est également possible de s'équiper d'un sapin en bois de palette ou même d'en fabriquer un.

Enfin, et c'est essentiel, toutes ces démarches doivent être collectives. On n'hésite pas à en parler avec ses proches, tout en sachant que les habitudes sont tenaces et que chacun avance à son rythme.

Une commune en pleine transition écologique

La Ville de Marche-en-Famenne est résolument engagée dans une transition écologique. Parmi les initiatives, il y a l'adhésion en 2016 à la Convention des maires : il s'agit de lutter contre le réchauffement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre de 40% d'ici 2030. Vous voulez voir directement ce que votre Commune fait pour atteindre cet objectif : les mesures, les actions concrètes... Rendez-vous sur la plateforme en ligne <https://marcheentransition.futureproofed.com>, co-construite avec les villes pour les soutenir dans le passage du plan à l'action climat. Pour créer ensemble la commune de demain, vous, citoyens, pouvez prendre part à une série d'actions dès aujourd'hui. Elles sont reprises sur la plateforme. N'hésitez plus, faites un tour sur ce site et engagez-vous avec nous. Vous économiserez de l'argent et participerez à la construction d'une commune plus agréable pour tous, plus saine...



Grand nettoyage de printemps : inscrivez-vous !

Depuis 2018, la Ville de Marche-en-Famenne participe à l'opération Grand nettoyage de printemps organisée en Wallonie : une grande mobilisation citoyenne qui vise à sensibiliser les Wallons à la problématique de la **propreté publique** afin de rendre nos lieux de vie et notre environnement quotidien plus propres. Pour cette édition 2020, rendez-vous le samedi 28 mars, de 9h à 13h. Vous avez envie d'être des nôtres, aux côtés des équipes du service Travaux ? N'hésitez pas à nous rejoindre !

Le programme : rendez-vous à 9h à Marloie au service Travaux (Aux Minières 6); répartition des équipes et distribution des équipements (gants, chasubles...); et nettoyage sur le terrain jusque 13h. Un lunch vous sera proposé après. L'inscription à cette matinée est indispensable via l'adresse mail agents.constatateurs@marche.be ou par téléphone 084/32.70.63.

Si vous souhaitez faire une équipe de votre côté vous pouvez vous inscrire via le site www.walloniepluspropre.be

Devenez ambassadeur de la propreté

Vous avez envie d'agir pour une Wallonie Plus Propre ? Que vous soyez citoyen, membre d'un club, d'une association, d'une entreprise ou d'une école, rejoignez les **Ambassadeurs de la Propreté !**

Votre rôle consiste à **maintenir propre** une rue ou un quartier que vous souhaitez parrainer **toute l'année**. En vous inscrivant via www.walloniepluspropre.be/ambassadeurs/, vous recevrez gratuitement du matériel qui vous permettra de passer à l'action.

Dès que vous êtes inscrit, un agent de notre service Propreté publique prendra contact avec vous pour organiser la reprise des déchets.



Marche : mise à l'honneur des agents pensionnés

Le Collège communal de la Ville de Marche-en-Famenne a récemment mis à l'honneur plusieurs agents pensionnés, au cours d'une réception organisée à la salle du Conseil communal.

Actifs dans différents domaines comme l'enseignement, le service Travaux, le service Maintenance ou encore le service Population, ces agents ont parfois effectué toute leur carrière au sein de l'Administration. Le Collège a tenu à les remercier pour leur implication et le travail effectué au service de la Ville et de l'ensemble de ses citoyens.



Il s'agit de Marie-Thérèse Ansias (auxiliaire professionnelle et accueillante temps libre), Dolorès Delvosal (employée administrative), Jeanine Demeuse (auxiliaire professionnelle), Mireille Deravet (accueillante temps libre), Ghislaine Joris (accueillante temps libre), Joëlle Pire (accueillante temps libre), Pierre Roth (ouvrier), Gérard Dupont (instituteur), Jean-Marie Lobet (instituteur) et Françoise Dave (employée administrative et absente sur la photo).

Santé

Lureso.be,

le répertoire social & santé en ligne



Lureso.be, créé à l'initiative de la Province de Luxembourg reprend toutes les institutions et services actifs dans le domaine social et sanitaire en province de Luxembourg. Pour trouver une aide, un service, une activité...

Ce répertoire permet aux travailleurs sociaux et au grand public de trouver l'organisme qui peut répondre à une demande d'aide dans de nombreux domaines : aide à domicile, aide sociale, accueil de l'enfance, santé, handicap, personnes âgées, mobilité, insertion socioprofessionnelle, emploi, logement, aide et protection de la jeunesse...

Cette base de données facilement accessible avec trois modes de recherche propose plus de 1.300 fiches d'organismes classés par thèmes et catégories et reprenant les informations essentielles : coordonnées complètes, mission et type d'activité, capacité d'accueil, personne responsable, page Facebook... Un panorama complet de l'action sociale et sanitaire dans les 44 communes de la province.

Infos : www.lureso.be



Environnement

Prime à la replantation forestière

La Province de Luxembourg propose une prime à la replantation forestière privée afin d'assurer l'approvisionnement en matière première du secteur de la transformation du bois. La forêt wallonne connaîtra d'ici quelques années un climat différent de celui sous lequel nos arbres poussent aujourd'hui. Les propriétaires forestiers doivent s'y préparer en adaptant leur gestion et en modifiant leurs pratiques sylvicoles.

Afin de les y encourager, la Province de Luxembourg octroie une prime de 750 euros par hectare reboisé à tous les propriétaires d'une parcelle forestière en province de Luxembourg où qu'ils soient domiciliés.

La révision du choix des essences peut apparaître comme la mesure d'adaptation la plus concrète. Une telle approche soulève une série de questions. Pour vous aider à y répondre, la Province de Luxembourg vous invite à recourir à un expert forestier en vous octroyant un bonus de 200 euros.



Le plaisir
de conduire

LA TOUTE PREMIÈRE BMW SÉRIE 2 GRAN COUPÉ.



 DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ.

Informations environnementales (AR 19/03/04): www.bmw.be

4,6-8,3 L/100 KM • 120-188 G/KM CO₂ (WLTP)

Contactez votre concessionnaire pour toute information relative à la fiscalité de votre véhicule.

Quoilin Namur
Chaussée de Marche 620
5100 Namur (Wierde)
Tél. 081 30 38 94
info.namur@quoilin.net.bmw.be
www.quoilin.bmw.be

Quoilin Marche
Rue de l'Expansion 2
6900 Marche-en-Famenne (Aye)
Tél. 084 22 05 45
info.marche@quoilin.net.bmw.be
www.quoilin.bmw.be

 **uoilin**

En bref :

- Les essences replantées peuvent être feuillues ou résineuses mais il faut impérativement installer 3 essences au minimum à concurrence de 15% de présence pour chacune d'elles a minima.
- Les travaux peuvent être réalisés par un professionnel ou par le propriétaire lui-même. La liquidation de la prime sera effective après remise des factures et certificats de provenance des essences.
- L'introduction de la demande doit se faire auprès de RND ASBL (coordonnées ci-dessous) et doit toujours être faite avant l'exécution des travaux.

Infos : www.rnd.be

Citoyen

Une salle pour vos réunions

Le Centre Sportif Local dispose pour les clubs et associations d'une salle - dans le bâtiment à côté du hall de tennis - afin de pouvoir organiser des réunions, des formations, une assemblée générale...

Actuellement la salle est équipée de :

- 10 tables
- 30 chaises (voir plus si besoin)
- 1 tableau avec feutres
- 1 rétroprojecteur
- 1 câble pour connexion internet (1 ordinateur)

L'occupant est responsable de l'évacuation de l'ensemble de ses déchets. **La location est possible à l'heure pour un tarif préférentiel.**



Location : faites votre demande par courriel à location.jcs@marche.be. Ne pas oublier de donner vos coordonnées : nom, prénom, club/association, adresse de facturation et numéro de contact.

Adresse de la salle : Centre Sportif Local
Rue Erène (à côté des établissements Heerwegh).

Infos : 084/32.01.04

Environnement

Favorisons les pollinisateurs

La Ville de Marche-en-Famenne est, depuis plusieurs années, Commune Maya, et s'engage à protéger les pollinisateurs. Elle a, par exemple, récemment octroyé un subsidie à l'association du Rucher Communal pour aider à la redynamisation de celui-ci. L'équipe Parcs et Jardins prend, elle, soin de sélectionner des plantes mellifères pour le fleurissement de la Ville, depuis plusieurs années déjà. Parallèlement, des hôtels à insectes seront réalisés au cours du mois de septembre lors d'un projet avec les Compagnons Bâtisseurs. Il est donc possible d'agir à l'échelle communale, mais aussi citoyenne ! L'implication des citoyens dans la conservation des pollinisateurs sauvages est un puissant levier. En effet, en Wallonie, les jardins représentent entre 6 et 8% du territoire. Et à l'inverse, les particuliers de France et Belgique sont les plus grands consommateurs de pesticides.

Si chacun d'entre nous participait à son échelle, le constat pourrait être très positif. **Plusieurs actions peuvent être facilement mises en place afin d'offrir le gîte et le couvert aux pollinisateurs :**

- Créer des balconnières de plantes mellifères
- Semer une prairie fleurie
- Planter une haie vive
- Utiliser des engrais verts au jardin
- Créer des parcelles monoflorales
- Planter des plantes grimpantes mellifères
- Installer un hôtel à insectes
- Conserver un talus, le bois mort, créer un mur de pierre sèche, avoir un chemin de terre battue
- Créer une mare
- Faire une spirale d'herbes aromatiques
- Créer une rocaille avec ses plantes associées
- Laisser s'installer une friche fleurie

Mais avant de réaliser ces actions, il est nécessaire de respecter des principes fondamentaux comme renoncer aux pesticides chimiques; ne pas détruire les milieux naturels et habitats des pollinisateurs; respecter la spontanéité de la vie sauvage; privilégier la spontanéité ou le semi de plantes sauvages de notre région et ne pas laisser se développer les espèces exotiques invasives.

Plus d'infos ? Visitez la page web du projet SAPOLL (projet Interreg "Sauvons nos pollinisateurs") dédiée (<http://sapoll.eu/devenir-refuge-pollinisateurs-fr/>) et devenez refuge pour les pollinisateurs ! (www.sapoll.eu). Vous pouvez agir à votre échelle, dans votre jardin ou sur votre balcon, en faveur des pollinisateurs. Le Réseau des Refuges pour les Pollinisateurs regroupe plusieurs centaines de citoyens qui agissent dans ce sens en Belgique et dans le nord de la France.



Auteurs :
Maxime Drossart
& Morgane
Folschweiller



LES 02 ET 16/03 → MARCHE-EN-FAMENNE

Marché public 08:00-13:00.

Lieu : Place aux Foires

04/03 → MARCHE-EN-FAMENNE

Un cycle « SOCRATE » à Marche

A travers des éclairages économiques, géo-historiques, philosophiques, sociologiques, juridiques... le parcours permet de prendre du recul, de questionner nos conceptions du monde et de la vie en société, dans une ambiance conviviale et participative.

De 18H30 à 21H30 (avec pause en-cas)

Info : Le CIEP LUXEMBOURG / M^{me} Quinet Véronique

T : +32(0)63 21 87 33 - vquinet.moclux@gmail.com

04/03 → MARCHE-EN-FAMENNE

En Avant Marche - soirée instruments à cordes anciens

Lieu : Les ateliers de Music Fund - rue Chantraine, 4-6

Info : Music Fund - <http://www.musicfund.eu>

05/03 → MARCHE-EN-FAMENNE

Concert : Pomme

A 20:30. Concert debout.

Lieu et info : Maison de la Culture Famenne-Ardenne

07/03 → VERDENNE

Les petits feux

(dès 19h) ; concert à 21h

Lieu : Salle Le Refuge



07/03 → WAHA

Souper couscous du Vieux Tilleul

A 20:00. Réservation souhaitée.

Lieu : Salle Le Vieux Tilleul - Place de l'église, 9

Info : M. Bouvart Nicolas - T : +32(0)84 44 58 96

lonewolf3.be@gmail.com - <http://www.vieuxtilleul.be>

07/03 → AYE

Grand feu des Godis

Info : Les Retrouv'Aye / M. Cumetti Anthony - T : +32(0)472 57 04 16

08/03 → MARCHE-EN-FAMENNE

Marche ADEPS

Marches de 5, 10, 15 et 20 km. 08:00-18:00. Participation gratuite.

Lieu : Institut Sainte-Julie - rue Nérétte, 2

DU 08 AU 11/03 → MARCHE-EN-FAMENNE

Salon Horecatel

Lieu : WEX (Wallonie Expo S.A.) - Rue des Deux Provinces, 1

15/03 → MARCHE-EN-FAMENNE

Bal Folk Initiation à chaque séance pour les nouveaux arrivants.

A 20:30. Participation gratuite.

Lieu : Le Tiroir des Saveurs

Chaussée de l'Ourthe, 74

6900 Marche-en-Famenne

DU 19 AU 20/03

→ MARCHE-EN-FAMENNE

La pièce du Télévie :

Le fusible, de Sylvain Meyniac

A 20:00. Info et lieu : WEX

(Wallonie Expo S.A.) T : +32(0)84 34 08 00

info@wex.be - <http://www.wex.be>



20/03 → MARCHE-EN-FAMENNE

Spectacle (théâtre) : Un tailleur pour dames

A 20:30. Info : Maison de la Culture Famenne-Ardenne (billetterie)

T : +32(0)84 32 73 86 - billetterie.mcfa@marche.be

<http://www.maisondelaculture.marche.be/>

21/03 → CHAMPLON

Grand feu (20h) Lieu : Salle Les Acacias

21/03 → MARCHE-EN-FAMENNE

Concert : Age tendre - La tournée des idoles !

A 15:00 et 20:00.

Info : WEX (Wallonie Expo S.A.) - T : +32(0)84 34 08 00

info@wex.be - <http://www.wex.be>

25/03 → MARCHE-EN-FAMENNE

Spectacle - Roman Frayssinet - Alors

A 20:00. Info : WEX (Wallonie Expo S.A.) - T : +32(0)84 34 08 00

info@wex.be - <http://www.wex.be>

DU 27/03 AU 30/04 → MARCHE-EN-FAMENNE

Exposition (Musique et Arts numériques) : Vibrations

L'exposition est accessible du lundi au vendredi de 10:00-18:00 et le samedi de 10:00-12:30 ainsi que les soirs de spectacle.

Lieu : Maison de la Culture Famenne-Ardenne

Chaussée de l'Ourthe, 74

27/03 → MARCHE-EN-FAMENNE

Spectacle : Cécile djunga - Presque célèbre

A 20:30. Info : WEX (Wallonie Expo S.A.) - T : +32(0)84 34 08 00

info@wex.be - <http://www.wex.be>

28/03 → MARCHE-EN-FAMENNE

Repas dans le noir : Eclipse totale

A 19:00. PAF (menu 3 services - boissons non comprises) : 25 €. Réservation obligatoire

Info : Le Tiroir des Saveurs - T : +32(0)84 32 73 82

T : +32(0)470 90 13 81 - letiroirdessaveurs@marche.be

<http://www.maisondelaculture.marche.be/le-tiroir-des-saveurs/>

28/03 → MARCHE-EN-FAMENNE

Concert (Jazz world) : Ntoumos

A 20:30 Lieu : Salle Le Studio - rue des Carmes, 3

Info : Maison de la Culture Famenne-Ardenne (billetterie)

T : +32(0)84 32 73 86 - billetterie.mcfa@marche.be

<http://www.maisondelaculture.marche.be/>

28/03 → MARCHE-EN-FAMENNE

Concert : Henri Dès en solo

A 17:00. Info : WEX (Wallonie Expo S.A.) - T : +32(0)84 34 08 00

info@wex.be - <http://www.wex.be>

29/03 → MARCHE-EN-FAMENNE

Spectacle (humour) : Sois Belge et tais-toi !

A 16:00. Info : WEX (Wallonie Expo S.A.)

T : +32(0)84 34 08 00

info@wex.be - <http://www.wex.be>

29/03 → MARCHE-EN-FAMENNE

Spectacle (théâtre) : Chhht...

A 15:00. Info : Maison de la Culture Famenne-Ardenne (billetterie)

T : +32(0)84 32 73 86 - billetterie.mcfa@marche.be

<http://www.maisondelaculture.marche.be/>



RÉSIDENCE BASTOGNE
www.atland-promotion.be

ATLAND
 PROMOTION

**RESIDENCE
 BASTOGNE**

18

**APPARTEMENTS NEUFS
 AVEC TERRASSES,
 JARDINS PRIVATIFS,
 JARDIN & BBQ
 COMMUN**

AVI 88 979

**LIVRAISON
 MARS 2020**



Création TOOLSmachines Février 2020

**APPARTEMENT
 À VISITER SUR
 RENDEZ-VOUS**

**ROUTE DE BASTOGNE, 94
 6900 MARCHÉ-EN-FAMENNE**



*Chauffage pompe à chaleur
 Faibles charges
 Parquet semi massif
 Salles d'eau
 Cuisine équipée Mobalpa
 Syndic : BIOCITY*



**TREVI
 CLOSON**

084 32 27 50
info@closn.be

ATLAND
 PROMOTION

0473 67 95 51
marie@atland.be

29/03 → MARCHE-EN-FAMENNE

Balade à la découverte des plantes détox

09:30-12:30. Sur réservation.

Info : Par amour du vivant / M^{me} Leboutte Barbara
barbara.leboutte@marche.be



01/04 → MARCHE-EN-FAMENNE

En Avant Marche - soirée violoncelle

Lieu : Les ateliers de Music Fund - rue Chantraine, 4-6
6900 Marche-en-Famenne

Info : Music Fund - <http://www.musicfund.eu>

02/04 → MARCHE-EN-FAMENNE

Spectacle (théâtre) : Match d'impro

A 20:30. **Info :** Maison de la Culture Famenne-Ardenne (billetterie)

T : +32(0)84 32 73 86 - billetterie.mcfa@marche.be

<http://www.maisondelaculture.marche.be/>

03/04 → MARCHE-EN-FAMENNE

Bal Folk

A 20:30. Participation gratuite. **Lieu :** Le Tiroir des Saveurs
Chaussée de l'Ourthe, 74 - 6900 Marche-en-Famenne

04/04 → MARCHE-EN-FAMENNE

Chapitre du Matoufé

Lieu : centre-ville et souper à la Vielle Cense



05/04 → MARCHE-EN-FAMENNE

Spectacle : Celtic Legends

A 18:00.

Info : WEX (Wallonie Expo S.A.)

T : +32(0)84 34 08 00

info@wex.be - <http://www.wex.be>

06 ET 20/04

→ MARCHE-EN-FAMENNE

Marché public

08:00-13:00.

Lieu : Place aux Foires

12/04 → CHAMPLON-FAMENNE

Marche ADEPS

Parcours de 5 (accessible aux landaus), 10, 15 et 20 km.

08:00-18:00. Participation gratuite. **Lieu :** Salle les Acacias -

rue de la Forêt, 37 - 6900 Champlon-Famenne. **Info :** Cercle
Saint-Pierre asbl - M. Hardenne Christian - T : +32(0)485 53 56 69

DU 18 AU 19/04 → MARCHE-EN-FAMENNE

Convention Ink'n'Tattoo - Festival de la Famenne

Plus de 175 tatoueurs, perceurs, barbiers. Stands vêtements,
bijoux, merchandising, shows burlesques et concerts.

Lieu : WEX (Wallonie Expo S.A.) - Rue des Deux Provinces, 1

Info : M. Moncousin Jean-Claude - T : +32(0)475 47 59 93

jean-claude.moncousin@orange.fr

DU 23 AU 24/04 → MARCHE-EN-FAMENNE

Spectacle (humour) : Véronique Gallo - Vie de Mère

A 20:00. **Info :** WEX (Wallonie Expo S.A.) - T : +32(0)84 34 08 00

info@wex.be - <http://www.wex.be>

24/04 → MARCHE-EN-FAMENNE

Spectacle : La musica deuxième

A 20:30.

Lieu et info : Maison de la Culture Famenne-Ardenne

(billetterie) - T : +32(0)84 32 73 86 - billetterie.mcfa@marche.be

<http://www.maisondelaculture.marche.be/>

25/04 → MARCHE-EN-FAMENNE

**Collecte de vêtements et textiles usagés,
lainages, couvertures et chaussures**

Opération organisée bénévolement par le Lions Club Barrière de
Champlon en vue de subvenir aux besoins d'associations sociales
de la région. Si vous désirez offrir des vieux vêtements/textiles et
ou chaussures, vous êtes invités à remplir des sacs plastiques, ou
des cartons et à les déposer, bien fermés, devant votre domicile le
samedi 25 avril 2020, avant 9 heures. Ils seront enlevés par des bé-
névoles en cours de journée. **Info :** Bernard Riesen 0477 54 22 24

25/04 ET 26/04 → MARCHE-EN-FAMENNE

Grande donnerie du March'Sel

Samedi : dépôt de 13h30 à 17h30.

Dimanche : donnerie de 9h30 à 15h.

Lieu et info : salle Saint-François - Rue Victor Libert
monique.nizet6900@gmail.com

26/04 → MARCHE-EN-FAMENNE

**Carrefour des générations - Maison des aînés
et MRS Libert 11:00-18:00.**

Lieu : Maison de Retraite et de Soins Libert - Chaussée de Liège, 31
6900 Marche-en-Famenne. Tél : 084 24 47 70 - Fax : 084 24 47 79.

Courriel : home.libert@marche.be. Responsable : Cédric Bodson
084/32.70.71 - cedric.bodson@ac.marche.be



03/05 → MARCHE-EN-FAMENNE

Fête laïque 2020

Inscriptions ouvertes aux enfants de 6^{ème} primaire !

Info : Relais de Hampteau du CAL/Luxembourg Asbl /

M^{me} CORNET Sophie - 084/38 71 29

04 ET 18/05 → MARCHE-EN-FAMENNE

Marché public

08:00-13:00. **Lieu :** Place aux Foires

06/05 → MARCHE-EN-FAMENNE

En Avant Marche - soirée accordéon

Lieu : Les ateliers de Music Fund - rue Chantraine, 4-6

Info : Music Fund - <http://www.musicfund.eu>

08/05 → MARCHE-EN-FAMENNE

Concert (musique classique) : Sonogonie

A 20:30.

Info : Maison de la Culture Famenne-Ardenne (billetterie)

T : +32(0)84 32 73 86 - billetterie.mcfa@marche.be

<http://www.maisondelaculture.marche.be/>

09/05 → MARCHE-EN-FAMENNE

Repas dans le noir : Eclipse totale

A 19:00. PAF (menu 3 services - boissons non comprises): 25 €.

Réservation obligatoire.

Lieu et Info : Le Tiroir des Saveurs - T : +32(0)84 32 73 82

T : +32(0)470 90 13 81 - letiroidessaveurs@marche.be - <http://www.maisondelaculture.marche.be/le-tiroir-des-saveurs/>

14/05 → MARCHE-EN-FAMENNE

Concert : Alain Souchon

A 20:00. **Info :** WEX (Wallonie Expo S.A.) - T : +32(0)84 34 08 00

info@wex.be - <http://www.wex.be>

15/05 → WAHA

Concert (classique) : Phalaena

A 20:30.

Lieu : Eglise Saint-Etienne - rue du Maquis, 5

Info : Maison de la Culture Famenne-Ardenne (billetterie)

T : +32(0)84 32 73 86 - billetterie.mcfa@marche.be

<http://www.maisondelaculture.marche.be/>

Marché aux Fleurs

Lundi de Pentecôte



1^{er} juin
de 8h
à 19h

**Concert apéritif à 12h
Place Albert**

...plus
de 1.000m²
d'exposants...

Renseignements:
04/337.80.97
bureau.wallonie@charve.be
www.charve.be

Piétonnier de Marche

Profiplast

**WINK
HAUS**

Portes de garage
Vitrerie Générale
Châssis | Portes | Volets

DANS UNE LARGE GAMME DE COLORIS STRUCTURÉS

VOTRE GARANTIE, C'EST NOTRE EXPÉRIENCE !



Votre partenaire
FABRICANT
de châssis
et volets PVC
SCHÜCO

CONTACTS, RENSEIGNEMENTS & DEVIS GRATUITS :

JORIS Marc :
0475/70 46 89

SPOTE Yves :
0477/380 250

FABRICANT
CHASSIS PVC

Rue Moressée, 16
5377 HEURE

Tél. : 086/32.33.93

Fax : 086/32.33.94

profiplast@skynet.be

 **QUALIAS**

Bandagisterie - Orthopédie - Optique - Audition

Partenaire Mutualité chrétienne



> Centre optique
> Matériel d'aide
et de soins

Bénéficiez toute l'année des
conseils de nos experts + avantages
et réductions pour tous !

En +, pour les membres*



- > -20% sur les montures
- > -10% sur les lentilles de contact
- > 2^{ème} paire gratuite (ou -10% sur les verres)
- > -10% sur la bandagisterie-orthopédie
- > -50% sur le matériel de location

*Voir conditions en magasins

www.qualias.be

Avenue du Monument 8 - MARCHÉ
Optique : 084 320 900 - Band.Orthop. : 084 320 901

16/05 → MARCHE-EN-FAMENNE
Festival du second roman francophone (5^{ème} édition)
 Centre-ville et Wex - 09:30-20:00
 T : 084/32.69.48 - www.2eroman.be - 2eroman@marche.be

16/05 → MARCHE-EN-FAMENNE
Balade nature : Le Fond des Vaulx, poumon vert de Marche-en-Famenne
 Info : Défi Nature asbl - T : +32(0)71 84 24 74
contact@defi-nature.be - <http://www.defi-nature.be>

DU 16 AU 17/05 → MARCHE-EN-FAMENNE
C'est bon, c'est wallon
 Lieu : WEX (Wallonie Expo S.A.) - Rue des Deux Provinces, 1

17/05 → MARCHE-EN-FAMENNE
Trail : La Grimace (11^{ème} édition)
 Lieu : Ecole Sainte-Julie - rue Nérette, 4.
 Info : Trail-Attitude Famennoise - T : +32(0)472 88 71 88
 T : +32(0)494 26 88 01

23/05 → MARCHE-EN-FAMENNE
Concert de printemps de l'Harmonie communale de Marche
 A 20 :00
 Lieu : Maison de la Culture Famenne-Ardenne.
 Entrée gratuite. Info : <http://harmonie.marche.be>

30-31/05 → MARCHE-EN-FAMENNE
Maison de Jeunes – Journées portes ouvertes
 Concerts, démonstrations, etc.
 Lieu : Clos Sainte-Anne – MJ



01/06 → MARCHE-EN-FAMENNE
Marché public 08:00-13:00
 Lieu : Place aux Foires



Pour obtenir l'agenda détaillé ou pour annoncer votre événement :

**MAISON DU TOURISME
 FAMENNE-ARDENNE OURTHE & LESSE**
 Place de l'Etang, 15 - 6900 Marche-en-Famenne
 T : +32(0)84/34.53.27 - info@famenneardenne.be
www.famenneardenne.be



084 32 12 11

ZONING DU WEX
 BOUCLE DE LA FAMENNE 11
 6900 MARCHE-EN-FAMENNE



c'est bon, c'est wallon
W bon, Wallon
Le marché des produits du terroir wallon

16 & 17/05
WEX MARCHE-EN-FAMENNE



www.cbon-cwallon.be

ORGANISATION

LUX
 événements

eventsmania
 out of the box

READY TO FACE THE FUTURE

**Nous sommes les acteurs
de la construction de demain.**

Journée portes ouvertes 9 mai 2020 / 10-19h.

Depuis 99 ans, nous proposons des solutions de façade de la plus haute qualité pour tous les styles: classique, moderne, presbytère ou contemporain. Venez à notre journée portes ouvertes à Marche-en-Famenne et découvrez, avec une collation et une boisson, comment nous nous consacrons depuis près d'un siècle à l'innovation et travaillons en collaboration avec des professionnels du bâtiment pour mettre en place des projets d'avenir.

**1 BOUTEILLE BRICK GIN GRATUITE
POUR LES 50 PREMIERS VISITEURS !**



NELISSEN®

Innovate today to shape tomorrow

Allée du Monument 5
6900 Marche-en-Famenne
084/31.30.00 | info@nelissen.be
www.nelissen.be

CENTRE ESSO ARDENNES-CONDROZ Ets WARIN S.A.



*Une chaleur
d'avance!*



Gasoil EXTRA-Diesel-Essences-Lubrifiants-Citernes-Station service

**LE DISTRIBUTEUR OFFICIEL
ESSO DANS VOTRE REGION**



Marche en Famenne

084/31.13.57

Ciney: 083/68.71.26

Graide: 061/51.10.26

www.warin-mazout.be

BOULANGERIE & PÂTISSERIE

Des pains de goût,
pour chaque occasion
et pour tous les jours
de la semaine.



Delhaye
BOULANGER & PÂTISSIER



Zoning du Wex • Marche-en-Famenne • ☎ 084/31.15.01



MENU des marchois

10€



1 Maxi Menu Giant + 1 Giant + 1 Sauce

*Giant, King Fish, Chicken Filet ou Giant Veggie

Télécharge **MyQuick**
et épargne des Q-points !



4 CHICKEN DIPS

Gratuits*



101001101

* À l'achat d'un Maxi Menu

3,20



Offre valable aux Quick de Marche et Huy.
Un bon par personne et par jour.
Offre non cumulable. www.quick.be
E.R. : D. Lammens, Sneeuwbeslaan 20 b9,
2610 Wilrijk.

BON 1
Valable
jusqu'au
30/06/20



1 MAXI MENU + 1 BIG BURGER

-2€



102087101

Offre valable aux Quick de Marche et Huy.
Un bon par personne et par jour.
Offre non cumulable. www.quick.be
E.R. : D. Lammens, Sneeuwbeslaan 20 b9,
2610 Wilrijk.

BON 2
Valable
jusqu'au
30/06/20



1 PARTY BOX

-2€*



102023101

*10 Chicken Dips + 5 Chicken Wings + 2 sauces



Offre valable aux Quick de Marche et Huy.
Un bon par personne et par jour.
Offre non cumulable. www.quick.be
E.R. : D. Lammens, Sneeuwbeslaan 20 b9,
2610 Wilrijk.

BON 3
Valable
jusqu'au
30/06/20